



BULLETIN DE PAIE

août 2021

Période du 01/08/2021 au 31/08/2021

Mme BONTEMPS Géraldine
12 Résidence Saint Etienne

COMMUNE

Mairie de COUBERT
17 Rue Aristide BRIAND

77170 COUBERT
Tél : 01 64 06 71 20 Fax : 01 64 06 69 06
N° SIRET : 217701275 00018 APE : 8411Z

77131 TOUQUIN

Paiement le 25/08/2021 par Virement bancaire
Banque Crédit Agricole
BIC, IBAN AGRIFRPP887, FR761870600001764720700053

Matricule 1 N° SS 2630978663004 80 Grade Adjoint administratif ppal 1^e cl IB / IM 558 / 473
Statut Titulaire Echelon 10
Fonction Secrétaire

Libellé	Nombre ou base	Retenue salariale	Gain	Cotisation patronale
	Taux	Montant	Taux	Montant
Traitemet de base indiciaire (IM 473,01/08-31/08)	151,67		2 216,49	
Bonification indiciaire (30 points)	151,67		140,58	
Supplément familial de traitement	1,00		2,29	
Ind. compensatrice de la hausse de la CSG	25,06		25,06	
RIFSEEP - IFSE (part fixe)			840,71	
Transfert primes-points			-13,92	
Brut			3 211,21	
Maladie	2 357,07		9,880	232,88
F.N.A.L + 50 salariés	2 357,07		0,500	11,79
Versement mobilité	2 357,07		1,600	37,71
Allocations familiales	2 357,07		5,250	123,75
Contribution solidarité autonomie	2 357,07		0,300	7,07
C.N.R.A.C.L.	2 357,07	11,100	261,63	30,650
Retraite additionnelle FP plafonnée	443,29	5,000	22,16	5,000
A.T.I.A.C.L.	2 216,49			0,400
Centre de gestion	2 357,07			0,650
CDG, Cotis. Spécifique	2 357,07			0,080
C.N.F.P.T.	2 357,07			0,900
MNT			79,20	
Contribution sociale généralisée	3 155,01	2,400	75,72	
Contribution sociale généralisée déductible	3 155,01	6,800	214,54	
Contribution au remboursement de la dette sociale	3 155,01	0,500	15,78	
Net à payer avant impôt sur le revenu			2542,18	
Impôt sur le revenu prélevé à la source	2 712,88	0.000	0.00	
Identifiant 168119623 - Taux personnalisé				
Net à mandater			2 542,18	

TOTAUX	Heures de travail	Base Totalité	Base Plafonnée	Brut Fiscal	Net Imposable	Impôt sur le revenu	Avantages en nature	Cotisations Patronales	NET A PAYER
Mois	151,67	2 357,07	2 357,07	3 211,21	2 712,88	0,00	0,00	1 220,09	2 542,18 €
Année	1 248,61	18 856,56	18 856,56	25 991,72	21 320,63	0,00	0,00	9 760,68	



laire obligatoire (art. 38 sexdecies Q
annexe III au Code général des impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU BÉNÉFICES AGRICOLES

Exercice ou période du 01072019 au 30062020	RÉGIME DU BÉNÉFICE RÉEL NORMAL		
A IDENTIFICATION	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) ou Adresse du domicile de l'exploitant : (si elle est différente de l'adresse ci-dessus, ou ci-contre) <i>ou</i> Adresse de l'exploitation principale (si différente de celle figurant au cadre identification) Adresse des autres exploitations : (si ce cadre est insuffisant, utiliser un état annexe)		
Identification du destinataire et activité exercée Monsieur BONTEMPS Bertrand 12 Résidence St Etienne 77131 TOUQUIN Exploitation Agricole Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement : le téléphone : 0164067120			
B RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION		Col. 1	Col. 2
1. Résultat fiscal, Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (<i>report des lignes XB ou XC de l'imprimé n° 2151</i>)	681		
2. Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (<i>compris dans les résultats ci-dessus</i>)			
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu			
- Revenus bruts	a		
- Quote-part des frais et charges correspondants ①	b		
- Revenus nets exonérés (a - b)			c
- Revenus imposés à l'impôt sur le revenu ②			d
3. Abattements et autres déductions (<i>report des lignes XJ, XK et XO de l'imprimé n° 2151</i>)			e
- Abattement en faveur des jeunes agriculteurs ③			f
- Déduction pour épargne de précaution (art. 73 du CGI) se reporter à la notice n°2142-NOT-SD			g
4. Totaux (<i>reporter le total de la col. 1 et le total de la col. 2</i>)	681		h
5. Bénéfice (col. 1 - col. 2) ou Déficit (col. 2 - col. 1)			
5 bis. Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 du CGI)			
- Plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément d'actif			m
- Moins-values à court terme			n
5. A détailler en vue du report sur la déclaration de revenus n° 2042 : ④			i
- Bénéfice ou part de bénéfice réalisé par un adhérent CGA ou OMGA	681		j
- Bénéfice ou part de bénéfice réalisé par un non-adhérent CGA ou OMGA			k
- Déficit éventuellement déductible des autres revenus			
7. Plus-values nettes (lignes XM à XR de l'imprimé n° 2151) ⑤			
A long terme au taux de 12.8 %			
A long terme exonérées			
A court terme exonérées			
7. Bis Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et actifs incorporels assimilés imposé à 10 %			
8. Entreprises implantées en zone franche D.O.M. ⑥ Exonération des plus values à long terme imposables au taux de 12.8 %			7 Exonération du bénéfice
9. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W			
10. Revenus imposables au taux marginal			
Comptabilité informatisée			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si oui, indication du logiciel utilisé EGID			
Viseur conventionné <input type="checkbox"/>			
Nom, adresse, téléphone, télécopie : SOFICA			
- du professionnel de l'expertise comptable : 77120 COULOMMIERS	32 Avenue Jehan de Brie 01 64 03 04 23 01 64 03 44 06		
- du CGA ou de l'OMGA : TERRA GESTION CGA	259 Rue Pierre et Marie Curie 01 64 79 76 00 01 64 79 76 09		
- du conseil : SOFICA	77000 VAUX LE PENIL		
STE d'Expertise Comptable	A TOUQUIN		
- N° d'agrément du CGA ou de l'OMGA : 32 avenue Jehan de Brie 70 77120 COULOMMIERS - 01 64 03 04 23	, le 08/10/2020		
Signature et qualité du déclarant			
BONTEMPS Bertrand CHEF D'ENTREPRISE			
MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS			

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Monsieur BONTEMPS Bertrand
12 Résidence St Etienne
77131 TOUQUIN

relatifs à l'exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	281 338.04	Euros
- Chiffre d'affaires HT,	120 703.38	Euros
- Résultat net comptable,	(1 913.06)	Euros

Fait à COULOMMIERS
Le 08/10/2020

ESMIEU Jean François
EXPERT COMPTABLE

SOFICA
STE d'Expertise Comptable
32, avenue Jehan de Brie
77120 COULOMMIERS - 01 64 03 04 23